



Charte

Par la présente charte, l'association Gourmandignes s'appuie sur les principes fondateurs de l'agriculture paysanne, elle définit les principes fondateurs suivants.

- Le respect des principes de l'agriculture paysanne pour chaque producteur
- Une production de dimension humaine adaptée aux types de culture et d'élevage.
- Une production respectueuse de la nature, de l'environnement et de l'animal, (développement d'une biodiversité, fertilité des sols, production sans engrais chimiques ni pesticides de synthèse, gestion économique de l'eau)... tendant à une Agriculture Biologique.
- Une bonne qualité gustative et sanitaire des produits.
- Le strict respect de la réglementation sanitaire en vigueur, tout au long du processus de production, de transformation et de distribution.
- La solidarité et des liens actifs avec tous les acteurs locaux œuvrant pour le maintien de l'agriculture durable et d'un commerce solidaire.
- Le respect des normes sociales par rapport aux employés des exploitations, y compris le personnel temporaire.
- La recherche de la transparence dans les actes d'achat, de production, de transformation et de vente des produits agricoles.
- L'accompagnement des producteurs à l'autonomie, c'est-à-dire la capacité à être maître de leurs choix.
- La proximité des producteurs et des consommateurs : elle est indispensable pour assurer le lien direct entre eux et pour favoriser le circuit le plus court entre producteurs et consommateurs.
- La formalisation et le respect des engagements chaque année entre adhérents et producteurs.
- Aucun intermédiaire entre producteurs et consommateurs, pas de produit acheté et revendu par le producteur. Le producteur peut distribuer tous les produits de sa ferme.
- La définition à chaque saison d'un prix équitable entre producteurs et consommateurs.
- Une information fréquente des producteurs aux consommateurs sur les produits.
- La solidarité des consommateurs avec les producteurs dans les aléas de la production.
- Une participation active des consommateurs à l'association, favorisée notamment par la responsabilisation des adhérents.